

### COMMUNE D'AUSSONNE

## EXTRAIT N° 49/12 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Nombre de conseillers :

En exercice: 29

Présents: 25

Votants: 29

Procurations:

04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 1 3 JUL. 2012

00000

Affiché le : [] 3 JUIL. 2012

L'An deux mille douze, le vingt-six juin, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION: 19 juin 2012

PRÉSENTS: Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, CANEZIN, LIAN, BEUILLE, GONZALEZ, SALAÜN, DURAND, PLATEAU, SCHINTONE, ANDUZE, DECAMPS, BERNES, TISSEYRE, ESPINOSA, GUZOU, ZAMBONI, LASSALLE, CASTAING, BENHADJ, RIGAUD, FERTE, MOUNIC, LOUGE, GESTA.

#### **PROCURATIONS**

Mme AUDIGUIER	à	M. SANCHEZ
Mme PETIT	à	M. SALAÜN
M. MARQUIER	à	Mme MAUREL
Mme LLOUBERES	à	M. RIGAUD

Secrétaire : Monsieur Michel BEUILLE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité

OBJET : FINANCES - Attribution de subventions 2012 de fonctionnement et exceptionnelles aux associations

Madane le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions aux différentes associations locales.

Madame le Maire précise que lors de sa séance du 5 mars 2012, La Commission Vie Associative et Affaires Culturelles a examiné ces demandes de subvention et propose d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	subv.	ne participe pas au vote	Vote
Aussonne Environnement	348 €	, e	4 abstentions*
Boule Joyeuse Aussonnaise	965€	5	4 abstentions
Boule Lyonnaise	492 €		4 abstentions
Cercle Canin Aussonnais	431 €	= vi	4 abstentions
ACCA Société de Chasse	593 €	=	1 contre 3 abstentions**
Club Gaieté 3e Age	1 945 €		4 abstentions
Cyclo Club Aussonnais	473€		4 abstentions
Ecole de Musique et Danse	8 235 €	3	4 abstentions
Etoile Aussonnaise	6 063 €	2	4 abstentions
F.N.A.C.A.	554 €		4 abstentions
Foyer Rural	4 681 €	2	4 abstentions
Foyer Socio-Educatif	410 €		4 abstentions
Karaté Club	1 066 €	2	4 abstentions
L'Orteil en Pointe	700 €	1	4 abstentions
Parent d'Elèves	554 €	e .,	4 abstentions
Aussonne Rugby Constellation	3 543 €	2	4 abstentions
Tennis Club Aussonnais	1 641 €	*	4 abstentions
Union Harmonique	3 401 €	, s	4 abstentions
Union Sportive Aussonnaise	3 257 €		4 abstentions
Les Fous du Volants	530 €		4 abstentions
Ausson' du Rock	530 €		4 abstentions
Commun'un Accord	165 €		4 abstentions

<sup>\*4</sup> abstentions : Mmes MOUNIC, GESTA et MM. LOUGE et FERTE

Par ailleurs, la Commission Vie Associative et Affaires Culturelles a examiné les demandes de subventions exceptionnelles déposées par diverses associations et propose d'attribuer les subventions suivantes :

- Etoile Aussonnaise Football: label école de football + 2 participations à des déplacements en bus + participation aux frais de personnel diplômé : 4 150.00 €
- Aussonne Rugby Constellation : équipements matériels pour la section adultes : 479.20 €
- Aussonne Rugby Constellation: équipements matériels pour l'école de rugby:
   576.60 €

<sup>\*\* 1</sup> contre : M. FERTE et 3 abstentions : M. LOUGE, Mmes MOUNIC et GESTA

- Boule Joyeuse Aussonnaise : 40ème anniversaire de l'association : 400.00 €

ASSOCIATIONS	Subv except	ne participe pas	Vote
Etoile Aussonnaise Football	4 150.00 €	*	unanimité
Aussonne Rugby Constellation	479.20 €		unanimité
Aussonne Rugby Constellation	576.60 €		unanimité
Boule Joyeuse Aussonnaise	400.00 €		unanimité

# APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à la majorité (voir tableau) :

> D'approuver les attributions de subventions de fonctionnement et exceptionnelles telles que présentées ci-dessus.

Le Maire,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 26 juin 2012